

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : AMPROLINE 400 MG/ML SOLUTION POUR ADMINISTRATION DANS L'EAU DE BOISSON POUR POULETS ET DINDES,

Solution pour administration dans l'eau de boisson

Titulaire : HUVEPHARMA SA

Composition : Amprolium (sous forme de chlorhydrate) 400 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/0796434 5/2016

Date de décision : 17/12/2020